

## L'ÉCHO DE MONTMARTIN

n°3 - 2023



#### **DOSSIER**

6

#### Montmartin coté nature

Notre commune abrite de nombreux écosystèmes riches en biodiversité

- 3 L'ÉCOLE A UN NOM!
- MONTMARTIN OBTIENT LE LABEL VILLE PRUDENTE
- **8** L'ADRESSAGE VA CHANGER
- UNE NOUVELLE ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ARTISANS, LIBÉRAUX ET INDÉPENDANTS
- FOIRE ET CONTREBANDE, LA DRÔLE D'HISTOIRE DU PASSEVIN

## SOMMAIRE

#### P. 3 -4 INFOS À LA UNE :

l'école a un nom, label ville prudente, la commune cherche un médecin...

#### P. 6 -7 DOSSIER:

Montmartin coté nature

#### P. 8-9 PENDANT CE TEMPS...

la municipalité vous informe

#### P. 10-11 DES NOUVELLES

de la vie associative, économique et culturelle

## Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Je suis fier de vous présenter cette troisième édition de l'Echo de Montmartin, notre journal municipal. Vous y trouverez toutes les nouvelles qui font l'actualité de notre commune. La plupart sont très bonnes, comme la possibilité nouvelle de faire ses papiers (carte d'identité et passeport) directement à Montmartin (p.8), l'inauguration du label Ville prudente (p.3), la plantation d'un verger communal ou encore la découverte d'espèces rares dans les anciennes carrières (voir le dossier p.6, Montmartin coté nature).

De nombreux chantiers avancent pour rendre la vie à Montmartin encore plus agréable, et je tiens à remercier tous les élus, agents, habitants, commerçants et associations qui donnent de leur temps et de leur énergie pour la commune.

Je tiens à compléter ce journal avec deux informations.

Tout d'abord, l'adjudant-chef Hervin a obtenu une mutation, nous tenons à le remercier pour son investissement au sein de la brigade de gendarmerie de Montmartin-sur-mer et nous souhaitons la bienvenue à l'adjudant Godard en tant que responsable de cette dernière.

Par ailleurs cette année, nous organiserons une Fête (Faites) de la Musique dans le même esprit que celle du 21 juin 1982, c'est-à-dire à micro ouvert. Toutes les personnes qui souhaiteront présenter une prestation musicale chantée ou instrumentale seront les bienvenues. Que vous vous exprimiez pendant 5 minutes ou plus, peu importe. Afin d'organiser cette soirée, nous vous demandons simplement de vous inscrire auparavant auprès de la mairie. Merci d'avance à toutes et tous!

le vous souhaite une très bonne lecture

Bien à vous,

Bruno QUESNEL, Maire de Montmartin-sur-mer

## INFOS A LA UNE

#### L'école a un nom!

L'an dernier, le conseil municipal a souhaité donner un nom à l'école. Nous avons sollicité les enseignantes et les élèves dans ce sens. Ils nous expliquent leur démarche.

« Dans chaque classe, nous avons d'abord fait des recherches sur les noms des autres écoles les plus répandus.

Ensuite, nous avons constate qu'il y avait beaucoup de noms d'hommes. Par conséquent, nous avons souhaité choisir le nom d'une femme et nous avons préféré qu'elle soit décédée, pour que nous puissions nous en souvenir et pour montrer qu'il n'y a pas que des grands hommes mais qu'il y a aussi des grandes femmes!

Une fois ces critères retenus nous avons réfléchi à des noms possibles et dans chaque classe nous avons fait des recherches, nous avons voté et proposé 5 noms de femmes. Nous avons cherché ce qu'elles avaient fait, réalisé. Certains noms ont été choisi par plusieurs classes. Puis, il y a eu une mise en commun avec tous les noms proposés de toutes les classes : Florence Artaud, Simone Veil, Françoise Dolto... par exemple. Enfin, nous avons voté dans

outes les classes. C'est le nom de Joséphine Baker qui

Elle était très pauvre, elle est devenue une vedette, elle a adopté des enfants du monde entier, elle a aidé la croix rouge elle a été résistante durant la deuxième guerre mondiale. D'était une femme courageuse et généreuse. Nous sommes iers que notre école porte le nom d'une telle héroïne!»

## Montmartin obtient le label ville prudente



La commune a récompensée pour son action sur la prévention des risques par l'attribution du label Ville Prudente, qui lui a été remis lors du congrès des maires de France. Le label a pour objectif de valoriser les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière. L'obtention du label Ville Prudente est gage de qualité de vie pour les habitants où le partage de la rue et de la route est au cœur des préoccupations des élus.

Le label est remis par l'association de la Prévention Routière qui après un examen du dossier a délégué un représentant à Montmartin sur mer. Celui-ci est venu constater sur place

l'engagement des élus et des employés communaux, la mise en place d'aménagements : ralentissement de la vitesse, aménagements devant l'école et le collège, prise en compte des vélos, sécurisation du carrefour, formation et équipements des agents... Ce label va nous permettre de mettre en place des actions de prévention auprès des habitants, des estivants et des ieunes

L'inauguration du label ville prudente s'est tenue le 28 mars dernier (voir photo) à l'espace culturel, en présence d'élus de la Région, du Département, de Coutances mer et bocage, du Maire, et de nombreux



De gauche à droite : Pierre Vogt, conseiller régional, Jacky Bidot, président CMB, Bruno Quesnel, Maire, Dany Ledoux, conseillère départementale, Denis Calipel de Groupama, partenaire du label, Philippe Dubois, responsable régional de la sécurité routière



ne : Studio 42

2

## INFOS A LA UNE (suite)

## La commune cherche un médecin

La municipalité recherche activement un médecin généraliste suite au départ en retraite du Docteur Marie, celui-ci n'ayant pas trouvé de remplaçant. Une incompréhension sur les compétences respectives de l'intercommunalité et de la commune a engendré un démarrage tardif de la recherche d'un nouveau médecin.

Un contact a été pris avec les services de l'ARS (Agence régionale de la Santé), ainsi que divers syndicats rencontrés lors du Congrès de l'association des maires de la Manche qui a eu lieu à Carentan en 2022. Trois banderoles pour la recherche d'un médecin ont été installées aux entrées de Montmartin et des annonces diffusées par de multiples réseaux. Le Conseil municipal est ouvert à toutes propositions, et le Maire a rencontré plusieurs fois les représentants



de l'Amicale des sympathisants au remplacement rapide du Docteur Marie à Montmartin-sur-Mer.

De son côté, CMB s'est engagée à aménager un troisième cabinet dans les locaux existant à Montmartin-sur-mer, dont elle est propriétaire, quand le nouveau médecin sera trouvé. En attendant, la commune de Montmartin a aménagé un local au 3 rue de la mer dans un bâtiment communal, qui héberge également deux infirmiers et un podologue. La municipalité est donc en capacité d'accueillir un médecin dès aujourd'hui.

#### Le tri des déchets, une nécessité

Depuis le 1er janvier 2023, le tri des déchets a évolué. Désormais, tous les emballages et tous les papiers se trient, qu'ils soient propres ou sales et doivent être apportés aux points d'apport volontaires, il y en a plusieurs sur la commune. Ces nouvelles dispositions entrainent des modifications dans nos habitudes et parfois une réorganisation des poubelles dans les maisons. Ce qu'il reste à mettre dans les poubelles grises a diminué considérablement, c'est pourquoi Coutances mer et bocage mettra à disposition uniquement des sacs de 30 litres, qui sont beaucoup moins chers que les 50 litres. Par ailleurs, ces nouvelles consignes appellent un changement dans le ramassage de nos déchets (par exemple un ramassage semaine pour la poubelle jaune). Des aménagements sont à l'étude au sein de CMB pour faire évoluer les modes et les fréquences de collecte, mais vont probablement prendre du temps compte tenu des appels d'offres et des marchés publics en cours. N'hésitez pas à communiquer vos remarques, vos commentaires ou vos souhaits.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site de CMB

https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/extension-des-consignes-de-tri/

Sur la commune, nos déchets résiduels (poubelles grises) sont actuellement collectés deux fois par semaine par la SPHERE, ils sont transférés et enfouis dans deux sites qui sont pratiquement pleins.

Les coûts de collecte, de transfert et de traitement sont en constante augmentation d'autant que la taxe prélevée par l'Etat (TGAP) ne cesse d'augmenter (10 € la tonne en 2014, 51 € en 2023, 65 € en 2025...). Cette année, la collecte, le transfert et le traitement des ordures ménagères représentaient 42 % du budget global des déchets de CMB.

Nous devons donc collectivement réussir à diminuer encore le volume des ordures ménagères afin de contenir au maximum les coûts que cela représente (127,5 kg/hab en 2022 pour notre secteur).

A PARTIR DE MAI, LES SACS POUBELLE SERONT DISTRIBUÉS EN MAIRIE UNIQUE-MENT LES LUNDIS, LA MAIRIE ÉTANT OU-VERTE DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 19H





 ${f 5}$ 

#### MONTMARTIN CÔTÉ NATURE

Vergers traditionnels, bocage, littoral, carrières calcaires... Malgré sa taille modeste, notre commune abrite de nombreux écosystèmes riches en biodiversité. La municipalité s'engage pour les protéger, les restaurer et en faire profiter les habitants.

#### Plantation d'un verger communal

Un terrain situé près des jardins familiaux, au bout de l'impasse des Pommiers, a été choisi pour créer un verger communal. Une vingtaine d'arbres ont été plantés (pommiers, poiriers, cerisiers...) à la fin du mois de février par les employés communaux aidés par un stagiaire du Campus Nature de Coutances. Ce verger a vocation à devenir un espace pédagogique et de partage pour tous les habitants de Montmartin.

Les élèves de l'école et du collège pourront y trouver un espace pour des sorties pédagogiques, les habitants sont invités à participer à l'entretien et à la plantation de nouveaux arbres ou arbustes de petits fruitiers (framboisiers, groseilliers, cassissiers...). Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues. Des ruches pourront également y être installées. On espère que les premiers fruits pourront être récoltés d'ici trois ans, l'occasion de se retrouver pour des récoltes et des animations.

Le kiosque qui jouxte la maison des associations a également été planté l'an dernier de vignes, les premiers raisins ont mûri à l'automne. Chacun des habitants de Montmartin peut les ramasser pour sa consommation personnelle, les oiseaux n'en n'ont pas le monopole!







#### Carrières de Montmartin :

#### un patrimoine naturel remarquable

Les carrières de Montmartin, situées à l'entrée du bourg sur la route de Coutances abrite une biodiversité exceptionnelle que la commune souhaite protéger et faire connaître.

En effet, ces parcelles constituent un rare îlot calcaire dans le Massif armoricain. Elles forment un ensemble d'anciennes carrières d'extraction de calcaire qui ont été exploitées plusieurs dizaines d'années et les fours à chaux en sont un témoignage historique (cf Echo n°1). C'est pourquoi les carrières de Montmartin sont reconnues d'intérêt national par l'Association Patrimoine géologique de Normandie et chacun sait qu'on peut y trouver des fossiles, notamment dans celle aménagée pour l'escalade.

Le site abrite également un patrimoine naturel remarquable. Il est composé de plusieurs zones différentes: des mares temporaires, des pelouses sèches, des prairies maigres, qui chacune constituent des zones de biodiversité singulières. On recense ainsi des espèces rares et vulnérables d'amphibiens (pélodytes ponctués, tritons crêtés, alytes accoucheurs...), de chauve-souris (grand rhinolophe, murin à moustache...) étudiées par le Groupe Mammalogique Normand, des insectes (cétoines, decticelle chagrinée...). On y rencontre également des orchidées protégées dans les prairies et les plus gourmands auront aussi repéré des

fraises des bois et framboisiers sauvages

Malheureusement, l'embroussaillement, l'envahissement par des espèces exotiques (budleïa, cotoneaster, laurier palme), et la gestion actuelle (fauche sans enlèvement, remblai pour soutenir la route) menacent ce site peu connu des Montmartinais.

La commune souhaite préserver et valoriser son patrimoine naturel et s'est donc engagée dans une convention d'usage avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie. Le CEN est une association dont l'objectif est la préservation et la gestion des espaces présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager de Normandie. Il a actuellement la charge de plus de 215 espaces naturels (coteaux calcaires, prairies alluviales, étangs, marais, tourbières...). Il assure des missions d'expertises scientifiques, de gestion écologique, de protection et de valorisation d'espaces naturels. Cette convention qui couvre plusieurs années permettra de faire un recensement exhaustif des espèces animales et végétales présentes, de restaurer les milieux naturels, et d'aider à son entretien durable. Elle permettra également de créer des sentiers de promenades, des parcours pédagogiques, de proposer des visites accompagnées ainsi que l'implication des écoliers et des collégiens dans ces projets. Le CEN a d'ailleurs organisé une sortie nature à la tombée de la nuit le vendredi 24 mars dernier. Une quinzaine de participants ont pu découvrir les grenouilles et autres dragons des anciennes







Decticelle chagrinée (Lucie Dufay)

#### LES JARDINS COMMUNAUX

Depuis 1995, la commune met à disposition des familles domiciliées à Montmartin, 5 parcelles de terrains municipaux. Les demandes se font par courrier adressé à la mairie qui les organise avec une liste d'attente.



Pélodyte ponctué (F. Duret)

## PENDANT CE TEMPS...

#### LE CONSEIL VOUS INFORME

## CMB: les transports scolaires deviennent payants

L'an dernier, sous prétexte d'équité, Coutances mer et bocage a proposé d'harmoniser les conditions du transport scolaire entre les écoles en rendant ce service payant pour tous. Cette disposition a été votée puis reportée compte tenu de la mobilisation des élus et des parents d'élèves. Elle devait être rediscutée en commission scolaire de CMB, ce qui n'a pas été fait. Au conseil communautaire du 22 mars dernier, dans le cadre du vote du budget, cette proposition a été à nouveau soumise au vote et adoptée (37 pour, 24 contre, 12 abstentions). Les élus de Montmartin ont voté contre et déplorent que l'option de la gratuité pour tous n'ait jamais été débattue ni chiffrée, malgré les engagements pris. La compétence transport est une compétence communautaire, La commune ne pourra pas a priori prendre en charge ce coût. Elle en étudie cependant la possibilité.

#### Inscriptions à l'école

Vos enfants vont faire leur entrée à l'école en septembre 2023, nous vous invitons à les inscrire dès maintenant. Dans un premier temps, il faut se rendre à la mairie, muni du livret de famille pour la préinscription, puis prendre rdv auprès de Mme Lainé directrice de l'école. Elle vous recevra un jeudi ou vendredi de préférence afin de finaliser l'inscription de votre enfant. L'école accueille les enfants dès 3 ans.

#### Toilettes publiques

De nouvelles toilettes publiques vont être installées devant la mairie en remplacement des précédentes qui étaient en très mauvaise état. La rénovation doit s'intégrer dans le paysage, respecter les règles du bâti, la proximité de l'église et l'harmonie avec les nombreux murs de pierres qui font le cachet du centre bourg. Les toilettes seront accessibles 24 h/24h et fonctionneront de manière automatique. Elles seront ainsi intégrées dans le « paysage » et toujours propres

#### Faire ses papiers à Montmartin

Il sera désormais possible de faire ou refaire ses papiers (carte d'identité et passeport) à la mairie de Montmartinsur-mer. La mairie a candidaté auprès des services de l'État et la proposition a été retenue. Deux agents ont été formés au recueil et à l'instruction des dossiers. La prise de rendez-vous se fera en ligne, ceux qui le souhaitent pourront se faire aider par la Maison France Services à la Poste.

#### Nouveaux habitants

Vous êtes nouvel arrivant ou vous ne vous êtes pas encore fait connaître auprès des services communaux ? Merci de bien vouloir passer en mairie pour remplir une petite fiche d'information, qui nous permettra de vous contacter en cas de besoin et de vous fournir toutes informations nécessaires (invitations aux diverses manifestations, associations de Montmartin) Bienvenue!

#### Nouvel adressage

Depuis février 2022, l'adressage est devenu obligatoire pour toutes les communes de France. L'adressage des communes est important pour faciliter l'intervention des secours, permettre aux usagers de se repérer, faciliter le recensement et l'élaboration des listes électorales, simplifier l'implantation de la fibre pour les techniciens. Toutes les rues doivent avoir un nom, toutes les maisons doivent avoir un numéro, chaque adresse doit être unique et facilement localisable. Plusieurs décrets, normes et articles encadrent la mise en place de l'adressage des communes.

A Montmartin, certaines adresses vont donc devoir évoluer en 2023. Nous mettons tout en œuvre pour limiter ces modifications tout en restant dans la légalité et en respectant la règlementation en vigueur. Si vous êtes concernés, vous serez personnellement informés par courrier.





#### Carnaval à l'école

Vendredi 3 mars, les enfants de l'école primaire et ceux de l'école maternelle, ont fêté Carnaval. Ils ont ainsi pu défiler dans le bourg à la plus grande joie des habitants, accompagnés par les enseignants, les ATSEM et les parents. Ils ont pu sous un soleil timide profiter d'un goûter offert par la mairie. Merci à tout le monde pour ce moment de convivialité.

#### Sécurisation de l'entrée du camping des Gravelets

La municipalité a souhaité mettre en place un système qui permette aux piétons de traverser la route entre les deux parties du camping des Gravelets. En effet, pour aller de l'accueil aux emplacements, il faut traverser la route qui est très passante surtout l'été. L'Agence Technique Départementale va effectuer un comptage des voitures pendant une semaine puis fera un essai d'écluse pendant deux semaines. Si celui-ci est concluant, il sera prolongé pendant la saison estivale.

#### Plantations dans le cimetière

Dans la continuité des aménagements du nouveau cimetière cinéraire, de nouvelles plantations sont en cours de réalisation par les agents communaux.





8

# Vie associative, culturelle et économique

#### Association des commerçants, artisans, libéraux et indépendants

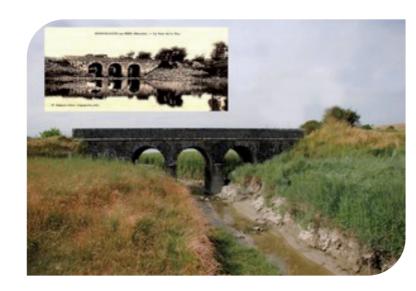
Montmartin-sur-mer compte désormais une nouvelle association de commerçants, artisans et libéraux indépendants de Montmartin : la CALIM. Cette initiative a été prise pour renforcer la cohésion et l'entraide entre les professionnels locaux. La CALIM a pour objectif de créer une dynamique locale en fédérant les commerçants, artisans et libéraux indépendants de la ville. Elle vise également à mettre en avant la richesse et la diversité de l'offre locale auprès des habitants et des visiteurs.

La création de cette association permettra aux professionnels locaux de se rencontrer régulièrement pour échanger sur leurs pratiques et expériences, et d'organiser des actions collectives pour promouvoir leurs produits et services. La CALIM ambitionne ainsi de participer activement à la vie économique et sociale de Montmartin-sur-mer, de partager des moments entre commerçants et de rencontrer les habitants de la commune dans un autre contexte. Un apéro concert a notamment été organisé le 25 mars dernier à l'espace culturel, avec entrée gratuite, en présence de nombreux habitants.

La ville de Montmartin-sur-mer soutient cette initiative en mettant à disposition des locaux pour les réunions de l'association et en collaborant avec celle-ci pour l'organisation d'événements locaux.

Tous les artisans libéraux et indépendants de Montmartin peuvent adhérer à la CALIM en remplissant le formulaire disponible auprès des membres fondateurs.





#### Patrimoine : foire et contrebande, la drôle d'histoire du Passevin

Au bas de la colline de Montmartin coule un ruisseau appelé le Canal, ou le Passevin. Prenant sa source à Lingreville, son tracé est parallèle à la ligne du rivage du sud au nord, sépare les dunes et les marais des bourgs de Tourneville (commune nouvelle de Lingreville et Annoville), d'Hauteville, de Montmartin et de Regnéville, où il se jette dans la Sienne, à peu près à hauteur du château. Lorsque l'on marche de chacun de ces villages en direction de la plage, on passe sur un petit pont de pierre sous lequel coule le Passevin. Le pont Passevin de Montmartin a été construit vers 1860. Auparavant, il fallait passer à gué pour rejoindre la mer, ce qui avec les marées qui envahissent l'estuaire pouvait s'avérer difficile voire dangereux.

Le nom du Passevin trouve son origine dans la célèbre foire de Montmartin, dont la renommée était telle qu'elle attirait des gens venus de partout, qu'il s'agisse des provinces voisines (Maine, Bretagne) ou de contrées plus lointaines : le port de Regnéville accueillait à cette occasion de nombreux bateaux venus de Gascogne, de Picardie, d'Espagne, du Portugal, d'Angleterre, d'Irlande ou encore de Flandre. Le commerce du vin était particulièrement florissant. La foire était l'occasion d'une importation de 17 à 18 000 tonneaux. Le châtelain de Regnéville et seigneur du port percevait des droits sur les vins à l'entrée du havre.

La contrebande était pratiquée assez largement. Les bateaux qui souhaitaient échapper à l'impôt, évitaient le port pour remonter le ruisseau et aborder quelques centaines de mètres plus loin, là où se trouve aujourd'hui le pont de la route de Montmartin à la mer. Ils pouvaient ainsi faire entrer en fraude le vin dans des barques à fond plat, du fait de la faible profondeur des eaux. Lors de la construction du pont, on a d'ailleurs découvert divers objets et matériaux témoins de l'existence d'un mouillage à cet endroit.

#### Association des patrimoines de Montmartin

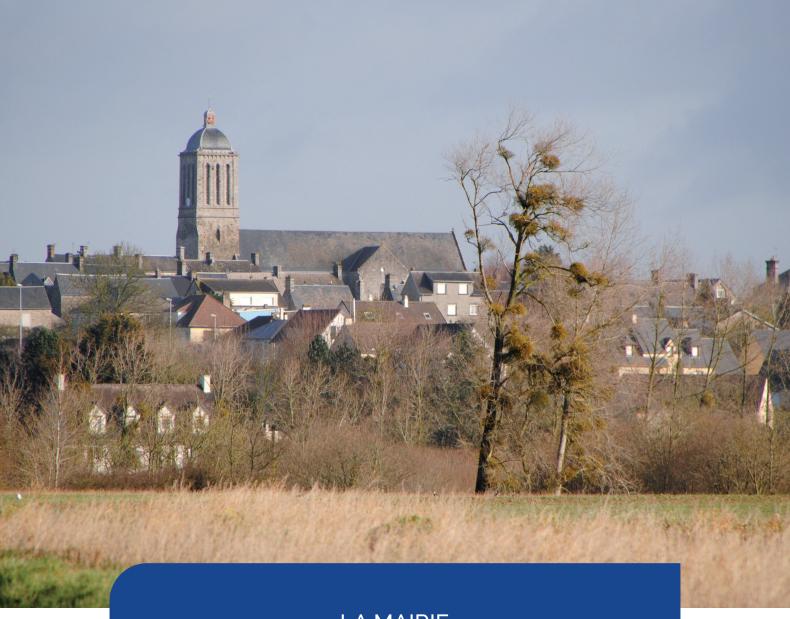
Jean Marie-Leconte présente l'action de l'association pour la défense des patrimoines de Montmartin :

« Notre association Les Patrimoines de Monmartin-sur-mer a comme projet prioritaire, parmi de multiples activités, de rénover l'église, qui est un bâtiment communal. Nous avons contacté pour ce faire la fondation du patrimoine afin que la Mairie prépare les dossiers et puisse ainsi recevoir des dons de mécènes, ainsi que des subventions.

Nous participons également aux réunions du CAUE (conseil d'architecture, urbanisme, environnement) qui va permettre à la commune de mettre en place un projet avec passation de marchés publics et surtout d'avoir une vision budgétaire complète pour rénover l'église ainsi que le campanile et les clochetons. Après l'étude des divers devis, la mairie passera par un appel d'offres puis elle négociera l'obtention de nouvelles subventions. »



10



LA MAIRIE DE MONTMARTIN-SUR-MER 1 Place Pierre Pigaux, 50590 Montmartin-sur-mer

vous accueille

le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, le mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h

(nouveaux horaires)

Dans la mesure du possible, merci de prendre rendez-vous.

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au

02.33.47.54.54

ou par mail à l'adresse (nouvelle adresse)

mairie@montmartin-sur-mer.fr